



**SOCIETE MODERN LEASING
(Groupe BANQUE DE L'HABITAT)
S.A. AU CAPITAL DE 35.000.000 DT
SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM
LOT AFH –BC5 CENTRE URBAIN NORD1082 TUNIS MAHRAJENE
R.C. B137061997**

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Modern Leasing sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 17 Avril 2018 à 10h00 au siège de la Banque de l'Habitat sis au 18 Avenue Mohamed V - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2017
2. Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2017 et approbation des conventions mentionnées dans le rapport spécial
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2017
4. Réaffectation des réserves
5. Affectation des Résultats 2017
6. Quitus aux Administrateurs
7. Renouvellement du mandat d'un Administrateur Indépendant
8. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes
9. Nomination d'un Co-Commissaire aux Comptes
10. Fixation du montant des Jetons de présence pour l'exercice 2017,
11. Fixation de la rémunération des Comités
12. Emission d'emprunts obligataires et/ou subordonnés
13. Emission de titres participatifs
14. Pouvoirs

Pour le Conseil d'Administration

La Présidente du Conseil



**SOCIETE MODERN LEASING
(Groupe BANQUE DE l'HABITAT)
S.A. AU CAPITAL DE 35.000.000 DT
SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM
LOT AFH –BC5 CENTRE URBAIN NORD1082 TUNIS MAHRAJENE
R.C. B137061997**

CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Modern Leasing sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mardi 17 Avril 2018 à 11h30 au siège de la Banque de l'Habitat sis au 18 Avenue Mohamed V - TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification des statuts (Articles 26, 27 et 46)
2. Pouvoirs

Pour le Conseil d'Administration

La Présidente du Conseil